

# Europôle 2 : début des travaux

Dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités Europôle 2, la communauté d'agglomération Sarreguemines confluences démarre des travaux de terrassement.

Dès ce 20 avril, le matériel sera livré sur place à raison de 2 à 4 engins par jour et des travaux de piste seront entamés afin de permettre la circulation des engins sur la zone.

La phase de décapage débutera à partir du lundi 2 mai avec stockage de la terre végétale sur place. Les travaux de terrassement commenceront le lundi 16 mai. Il est à noter que la circulation sera modifiée au niveau du carrefour de la RD 661 à partir du lundi 2 mai.

Les travaux d'aménagement de la zone d'activités Europôle 2 sont réalisés par le groupement Vinci Construction, Urano, Weiler, Eurovia pour un marché d'un montant global de 8 613 625 euros ht.